

# AMICALE PHILATELIQUE ROCHEFORTAISE



## L'échauguette

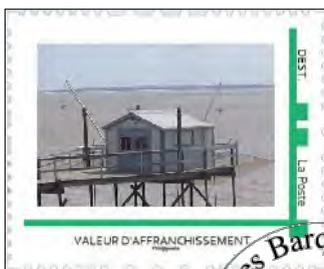
BULLETIN  
N° 40  
octobre 2017

37 rue du Marquis de Sérigny

17870 Loire les Marais

05.46.84.88.79

[www.philarochefort.net](http://www.philarochefort.net)



## SOMMAIRE

- Page 2 : liens utiles
- Page 3 : 70 ans Port des Barques
- Page 4 : Rochefort fête Lafayette
- Pages 5 à 7: L'Eurydice en Rade de l'Île d'Aix
- Pages 8 et 9 : Destinataire Pierre Loti
- Page 10 : Qu'est-ce ?
- Indices Pothion 2017
- Pages 11 et 12 : Petits courriers....sans importance ?
- Page 13 : Manifestations à venir
- Résultats Portugalète (Espagne)
- Page 14 : Être Philatéliste n'est pas incompatible !!
- Pages 15 et 16 : Pimenter la collection

## LIENS UTILES

[www.philarochefort.net](http://www.philarochefort.net) le site de votre Amicale, vous y trouverez les infos concernant notre activité....

[www.ffap.net](http://www.ffap.net) le site de la fédération, informations nationales, timbres, dates d'expositions, règlement des classes ....

[www.gpcosonline.fr](http://www.gpcosonline.fr) le site de votre groupement, des infos, la gazette du GPCO en ligne....

<http://mondephilatelique.blog.lemonde.fr/> chronique journalière par Pierre Jullien, riche en informations sans langue de bois sur notre loisir...



## Comité de rédaction

Raymond Loëdec – Eliane Demergès – Dominique Demergès

# 70 ans de PORT DES BARQUES

13 Août 2017

Notre journée s'est très bien passée, pourtant du matin le temps n'était pas de la partie, mais comme souvent en bord de mer, un petit coup de vent et tout s'arrange.

Nous avons été accompagnés une partie de la journée par la musique juste en face de notre stand, un peu « bruyant » parfois mais fort agréable.

Très belle organisation de la part de la Mairie et du Comité de l'Estuaire.

Nous les remercions vivement, la Mairie pour son aide dans la publicité et son accord pour nos souvenirs et le Comité de l'Estuaire pour le prêt d'un tivoli, tables et bancs.

La journée s'est terminée par un spectacle féerique sur le Lac des Rouches suivi d'un superbe feu d'artifice.



Pendant que certains travaillent .....



..... d'autres surveillent la glacière!!!!

# Rochefort fête LAFAYETTE

26 et 27 août 2017

Malgré la chaleur nous avons passé 2 jours formidables, les visiteurs ont été nombreux, nos souvenirs ont été appréciés par tous. Rochefort en Histoire et la Mairie de Rochefort ont contribué à cette réussite et nous les en remercions.

Bravo à Danièle, Dominique et Claude qui avait fait l'effort de se costumer et surtout de supporter les vêtements par cette chaleur.



Bravo à Danièle, Dominique et Claude pour leurs déguisements.....



Il a chaud le bougre!!!!!!!!!!



Ça rigole pas avec le prof Didier, il n'était pas encore en retraite!!!!!!!!!!



C'est le 2ème jour et cela se voit!!!!!!!!!!



Et maintenant le réconfort et bien frais en plus!!!!!!

# L'EURYDICE en Rade de L'ÎLE D'AIX

L'EURYDICE est une corvette de 1<sup>er</sup> rang, armée de 28 canons, à coque en bois, lancée aux chantiers de Cherbourg le 20 mars 1849, mise en service le 10 novembre de la même année.

Le 21 novembre elle appareille pour l'Océan Indien et l'île de La Réunion.

En 1853 commandée par le futur amiral de la Grandière elle gagne le Pacifique par le Cap Horn.

En 1854 elle est de la campagne du Kamtcharka durant la guerre contre la Russie et de 1856 à 1859 elle assure des missions dans le Pacifique.

En septembre 1859 la corvette EURYDICE est désarmée à TOULON.

Entre 1861 à 1863, transformée en transport à voiles (son gréement est ramené de 1500 m<sup>2</sup> à 1250 m<sup>2</sup>) elle est affectée au port de Rochefort et mouille en rade de L'ÎLE D'AIX.

Les ordres de la Préfecture Maritime sont alors transmis via le poste électro sémaphorique de L'ÎLE D'AIX.

17 septembre 1864, télégramme (modèle 324) urgent de Rochefort pour L'ÎLE D'AIX.

Préfet maritime de Rochefort à Commandant L'EURYDICE rade de L'ÎLE D'AIX : vous pouvez partir quand le temps le permettra.

(Imprimés. — Modèle n° 324.)

N° de dépôt : \_\_\_\_\_  
Date et h<sup>re</sup> du dépôt : \_\_\_\_\_

Voie { ind<sup>re</sup> par l'exp<sup>t</sup> : \_\_\_\_\_  
      réelle { d'entrée : \_\_\_\_\_  
              de sortie : \_\_\_\_\_

Reçu de *Rocheport*  
le *17* *juin* 1864  
à *6 h. 30 m.* du soir

L'Employé, *quitté*  
*Mathon*



**TELEGRAMME**

*D. Rocheport pour il. d'Aix*

Indication des taxes.  
*Urgence*

N° d'arrivée : \_\_\_\_\_

EXPÉDIE

À domicile, ..... à h. m. du  
au B<sup>re</sup> d. .... à h. m. du

Le ..... 1864

L'Employé,  
.....

BOMBE DE MOTS : \_\_\_\_\_

**AVIS.**

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1864.)  
Les dépêches doivent être écrites fidèlement en langage ordinaire, intelligible et sans abréviations de mots. Elles doivent être signées de l'expéditeur.

**Tarif intérieur**  
établi par la loi du 2 juillet 1865.

1° Entre deux bureaux d'une même ville ou d'un même département :  
10 mots, adresse et signature comprises 1<sup>re</sup> 00  
Chaque dizaine de mots ou fraction de dizaine excédante ..... 0 50

2° Entre deux bureaux de départements différents :  
10 mots, adresse et signature comprises 2 00  
Chaque dizaine de mots ou fraction de dizaine excédante ..... 1 00

La date, l'heure du dépôt et le lieu du départ sont transmis d'office.

Tous les autres mots inscrits par l'expéditeur sur sa dépêche sont comptés et taxés.

L'expéditeur peut comprendre dans sa dépêche la demande de collationnement ou d'arrêt de réception par le bureau destinataire.

La taxe de collationnement est égale à celle de la dépêche.

La taxe de l'arrêt de réception, avec mention de l'heure de la remise à domicile, est égale à celle d'une dépêche simple pour le même parcours télégraphique.

Le port des dépêches à domicile ou au bureau de la poste dans le lieu d'arrivée est gratuit.

Toute dépêche adressée hors de liste d'arrivée est mise à la poste si l'expéditeur n'a pas demandé l'envoi d'un exprès ou d'une estafette. Elle est soumise à une taxe simple de chargement perçue au départ.

*Préfet Maritime de Rochefort*  
*à Commandant L'Eurydice rade*  
*de l'île d'Aix, vous pouvez partir*  
*quand le temps le permettra*  
*je vous envoie les esclaves par un*  
*autre courrier*

*pour copie l'employé*  
*de service*  
*Mathon*

On relève l'antagonisme entre l'urgence signalée du message et la latitude laissée au commandant du bâtiment pour choisir le moment du départ !

10 février 1865, dépêche télégraphique (modèle 314), le Préfet Maritime ordonne au Commandant de L'EURYDICE en rade de L'ÎLE D'AIX de remonter sur Rochefort.

23 février 1865, en service pressé, le directeur des mouvements du port de Rochefort transmet à monsieur le Capitaine de L'EURYDICE : « aussitôt arrivé sur rade le L'ÎLE D'AIX vous aurez à faire remplacer le pilote RIVES, auquel vous donnerez l'ordre de revenir à Rochefort par le remorqueur « Le Boyard\* » pour le mettre à ma disposition ; vous pourrez prendre le pilote du Boyard\* pour continuer votre route »

\* Le Boyard est un remorqueur à roues, construit à l'arsenal de Rochefort.

Rochefort - sur-mer 23 février 1865.

Monsieur le Capitaine,

Quand votre arrivée sur rade de l'île d'Aix vous aurez à faire remplacer le pilote Rives auquel vous donnerez l'ordre de revenir à Rochefort par le remorqueur le "Boyard" pour le mettre à ma disposition. vous pourrez prendre le pilote du Boyard pour continuer votre route.

Recevez l'assurance de ma parfaite  
Considération.

Le Directeur des mouvements de  
port.

Lizolmy

Monsieur le Capitaine de l'EURYDICE.

L'état-major général de la Marine de Rochefort transmet au Commandant de L'Eurydice une notification de grâce du 14 février 1865 du Ministre secrétaire d'état de la marine et des colonies qui « daigne accorder la remise du restant de sa peine à un marin, condamné en août 1864 à 18 mois de campagne extraordinaire pour désertion.

MINISTRE  
DE LA MARINE  
ET  
DES COLONIES.

Paris, le 11 février 1865.

2<sup>e</sup> DIRECTION.  
Personnel.

2<sup>e</sup> BUREAU.  
Inscription maritime

N<sup>o</sup> 4118

Notification d'une  
grâce accordée

Péyé.

MONSIEUR le Commandant, par une décision en date du 11 du présent mois, rendue sur ma proposition, l'Empereur a daigné accorder la remise du restant de sa peine

au nommé Péyé, matelot inscrit à Paris condamné, le 3 août 1864, par le tribunal maritime commercial de Havre à dix huit mois de campagne extraordinaire pour désertion. Nous ne vous avons fourni le 22 janvier dernier des renseignements favorables sur ce marin qui est embarqué à bord de la corvette l'Eurydice.

Je vous prie de prendre les mesures nécessaires pour assurer l'exécution de cette décision

Recevez, Monsieur, le Commandant, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre Secrétaire d'Etat de la Marine  
et des Colonies.

Pour le Ministre et par son ordre  
Le Contre-Amiral Directeur du Personnel  
R. Mouton

Monsieur le Lieutenant de Vaisseau Commandant la corvette  
l'Eurydice  
à St Nazaire;

Mém. n. 971. — Divers services. — 1864. (Papier n° 1034.)

En 1866 L'EURYDICE fera route sur Gorée (Sénégal, puis les Antilles) de 1868 à 1874 la corvette assurera le ravitaillement des îles ST-PIERRE ET MIQUELON. Désarmée en 1874 elle sera stationnaire au Gabon, puis magasin et hôpital et rayée des services en mai 1877.

Raymond LOËDEC

## Destinataire : *Pierre LOTI*

A la vue d'une lettre, d'un document, bien souvent notre œil se porte rapidement sur le timbre (bien vite analysé n°, oblitération.....) sur le cachet à date (bien vite lu, ville, département, type.....) éventuellement sur quelques cachets annexes (OR, PD, PP.....) mais on oublie de regarder le destinataire de la lettre et ce regard oublié nous fait passer quelquefois à côté de bonnes surprises.

Ainsi cette enveloppe annonçant un décès est adressée à Julien Viaud bien plus connu sous le nom de Pierre LOTI.



Le libellé du destinataire ne laisse aucun doute.

- Son grade du moment : Enseigne de vaisseau
- Le nom du navire : le Pétrel
- Le lieu : station du Sénégal
- La voie maritime : voie française

De plus le cachet **PD** en rouge nous indique que le port est payé jusqu'à destination.

En recherchant un peu dans sa biographie on sait qu'il veut être officier de marine, quitte Rochefort pour habiter à Saint Porchaire dans la maison occupée par sa sœur Marie Bon, puis entre au lycée Napoléon futur lycée Henri IV.

Il est reçu à l'école navale. Il embarque d'abord sur le Flore 1871/1872 et c'est en juillet 1873 qu'il peut servir sur le Pétrel sur les côtes de l'AOF.

Le courrier à l'intérieur est manquant.

On peut penser que l'expéditeur n'est autre que sa sœur au vu du cachet type 17 de Saint Porchaire, mais on est sûr que ce courrier occuperait une place de choix dans une collection départementale de Charente Maritime.

Claude MECENE



**Pierre LOTI le jour de sa réception  
à l'Académie Française  
Le 7 avril 1892**

## QU'EST-CE ?????

Jean Paul Fosse pose la question : avez-vous une idée de l'origine de ce timbre ???

Ce n'est certainement pas un droit d'octroi ou de place de marché (A cause de la date inscrite sur le timbre: 1910) peut être un timbre épargne ou un justificatif de cotisation quelconque ???



---

## INDICES POTHION 2017

### INDICES 2017 (En €)

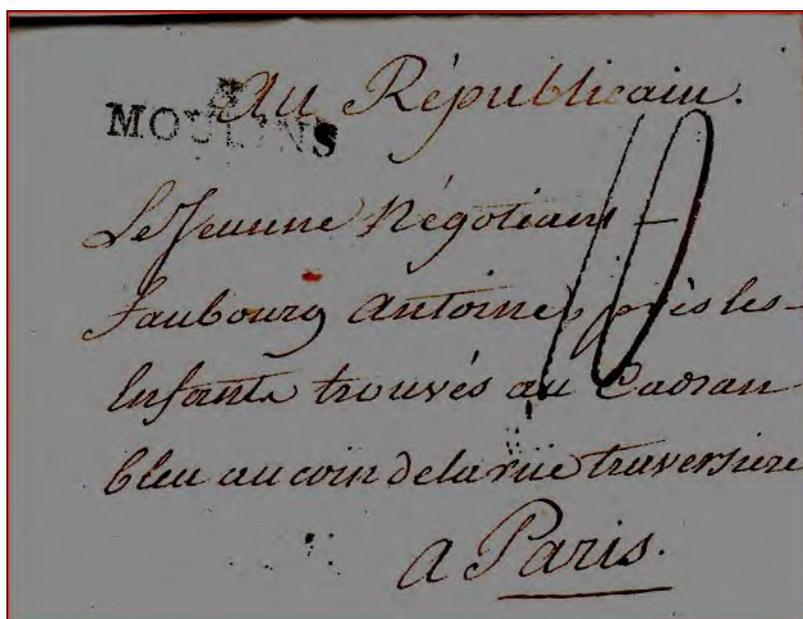
1	3 €	11	80 €	21	600 €	31	3 100 €
2	5 €	12	90 €	22	700 €	32	3 500 €
3	12 €	13	110 €	23	950 €	33	4 500 €
4	17 €	14	130 €	24	1 200 €	34	5 500 €
5	22 €	15	160 €	25	1 400 €	35	6 500 €
6	30 €	16	190 €	26	1 600 €	36	7 500 €
7	35 €	17	240 €	27	1 850 €	37	8 500 €
8	50 €	18	340 €	28	2 100 €	38	9 500 €
9	60 €	19	420 €	29	2 400 €	39	10 000 € et +
10	70 €	20	500 €	30	2 800 €		

## PETITS COURRIERS... SANS IMPORTANCE ?

Ce ne sont certes, que des brimborions philatéliques, mais ne boudons pas le délicieux frisson de la transgression lorsqu'il s'agit de déchiffrer les termes, souvent désuets, de correspondances deux fois centenaires dont la finalité n'a jamais été d'être lues par des tiers.

Deux enveloppes avec marques linéaires de bureau de direction et numéro de département. Ces empreintes, indiquant l'origine, ont été en usage du 1<sup>o</sup> janvier 1792 à la mise en service des timbres à date (les types 11, 12 et 13) en 1831.

La plus ancienne est expédiée le 24 fructidor an II (10 septembre 1794). Au dos le quantième indique la date d'arrivée à Paris, le 27 fructidor. Avant 1802 les timbres à date n'existent pas. A PARIS, et dans quelques villes c'est le quantième qui est utilisé pour indiquer le jour d'arrivée.



Il ne s'agit pas d'une rareté mais d'une curiosité. La suscription est étonnante :  
*Au Républicain LEJEUNE, négociant faubourg antoine près les enfants trouvés au cadran bleu au coin de la rue Traversière à PARIS.*

Vas-y facteur, au boulot !

Vu la période républicaine le faubourg (Saint-Antoine) à perdu sa sainteté. Les enfants trouvés se rapportent à l'hôpital du même nom.

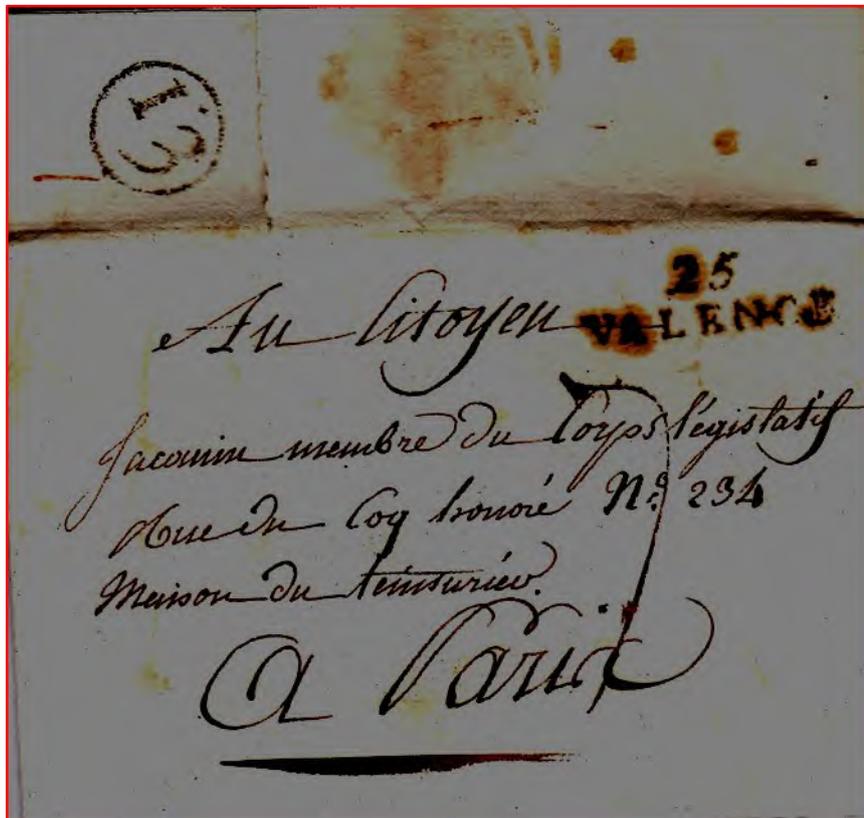
La correspondance est à l'avenant :

*« Liberté égalité fraternité ou la mort. MOULINS le 24 fructidor an 2 de la république une et indivisible. Je n'avois rien à vous mander j'ai gardé le silence persuadé que si vous aviez quelque chose d'intéressant qui regardat votre famille et la mienne vous m'en instruirerai je me porte bien pour mon âge et les facultés de mon corps. Je suis charmé de la convalescence de mon cousin votre gendre et de la grossesse de son épouse votre fille. Je désire qu'elle donne à la nation un républicain..... »*

Trois pages à suivre, il demande un congé pour son cousin, qui est en convalescence, et exige de la future maman un républicain.

Sans doute un humaniste qui s'ignore...

La deuxième lettre est également gratinée.



25 VALENCE. Bof, pas de quoi se lever la nuit. Du 9 messidor an 8 (28 juin 1800)  
Arrivée à PARIS le 13, quantième au dos.

Elle est adressée à un membre du corps législatif, par CHARDON aîné, commissaire près le tribunal civil. L'orthographe et la syntaxe sont reproduits (sic) strictement.

*« Citoyen législateur, recevez mes sincères remerciements pour la part obligeante que vous avez eu à ma nomination j'en conserverai toujours un bien sensible souvenir. »*

Autrement dit CHARDON s'est fait pistonner pour avoir une place au chaud, qu'il en garde un sensible souvenir est bien le moins que l'on puisse attendre !

*« Le citoyen HORTAL, nommé juge à Montélimart, dénué de fortune, obligé à un déplacement, il est bien malheureux si vous pouviez trouver l'occasion un jour de le faire placer à notre tribunal vous rendriez service à un père de famille.*

*Il m'est du 15 mois de traitement la trésorerie nationale ne donne aucun ordre de payer. Si vous pouviez obtenir au moins un à compte, vous me rendriez un bien grand service car je suis aux derniers expédients et j'éprouve de grand besoin.*

*Recevez l'expression de ma vive reconnaissance et du sincère attachement avec le quel je ne cesserai d'être votre affectionné concitoyen. »*

Non seulement CHARDON est dépendant de son bienfaiteur pour sa situation, mais il n'hésite pas à le solliciter de nouveau afin de percevoir son traitement et demande une faveur d'affectation pour un tiers.

C'est un pique-assiette pleurnichard.

Il est curieux de constater qu'au fil des siècles, rien n'a vraiment changé. C'est, en quelque sorte, réconfortant.

Raymond LOËDEC A.E.P. & Claude MECENE  
Amicale philatélique de ROCHEFORT

# MANIFESTATIONS

- 9 au 12 novembre 2017 71ème Salon Philatélique d'automne de la CNEP à PARIS Espace Champeret
- 17 février 2018 ASSEMBLEE GENERALE APR et 80 ANS de l'APR  
(réservez bien cette date elle va être importante pour toutes et tous !!!)
- 10 et 11 mars 2018 FETE DU TIMBRE à ROCHEFORT organisée par notre Amicale
- 7 au 10 juin 2018 PARIS PHILEX

---

## Exposition EXPHILNA 2017

9 au 15 octobre 2017

PORTUGALÈTE (Espagne)

nom	prénom	cadres	titre collection	classe	points
DUTAU	Guy	Livre	La Désinfection du Courrier en France et dans les pays occupés	LIT	93
BONNIN	Paul	5	La bicyclette	THE	88
LOËDEC	Raymond	5	Autrefois, l'Île d'Aix	CAP	86
MARTRY	Sébastien	1	De McCormick à IHC, l'histoire d'une marque de machines agricoles	1C/HIS	86
AULAGNIER	Stéphane	1	Entiers postaux pour les bureaux allemands au Maroc	1C/ENT	85
DURANCEAU	Jean-François	5	Le Trou	THE	84
BOUEYGUET	Marcel	5	La Grèce face aux forces de l'Axe de 1940 à	HIS	83
LACASTAIGNERATE	Patrick	5	Histoire postale de l'Aude	HIS	82
MANTEROLA	José	5	Le Labour 1700-1848	HIS	82
HARDY	Dominique	1	Aux urnes, citoyens ! (Ciudadanos a las urnas !)	1C/HIS	80
BEGOS	Yves	5	Les cours d'instruction et de formation des agents des PTT	HIS	78
LENTIN	Alain	5	Épopée du lanceur Ariane	AST	78
JARIOD	Éric	5	L'usage postal du type Mercure	HIS	72

Pour la bicyclette.....de Paul Bonnin les points correspondent à l'Or

Pour Autrefois, l'Île d'Aix....les points correspondent à l'Or

Pour le Trou.....de Jean-François Duranceau les points correspondent à Grand Vermeil, il y a un an il avait reçu l'Or avec 90 points!!!!

## Etre philatéliste n'est pas incompatible !!!



Même en philatélie on peut se creuser la tête !!!!!

**YZEURE** ■ Le forum a mobilisé une vingtaine d'associations, dimanche

## La généalogie les passionne tous !

Retrouver ses ancêtres, un membre de sa famille, établir un arbre généalogique demande du temps, des démarches auprès des services d'état civil et des archives départementales.

Les associations généalogiques participent à l'entretien de la mémoire des générations.

### Du Cher, de Corrèze, de Saône-et-Loire...

Une quinzaine de l'Allier, Puy-de-Dôme, Creuse, Nièvre, Cher, Saône-et-Loire, Loire, Corrèze, Yonne, ainsi que les associations philatélistes de l'agglomération, Les Malbrunot et Alliés et Passion Généalogie ont participé, à la chapelle de Bellevue, au forum organisé par le Cercle généalogique et héraldique du Bourbonnais présidé par Anne-Marie Métenier.

« Souvent, c'est vers la quarantaine que l'on éprouve le besoin de savoir d'où l'on vient, également quand un enfant vous pose des questions. Des personnes qui veulent aussi connaître les différentes époques de la maison qu'elles habitent, en particulier les noms des anciens propriétaires » ex-



**RECHERCHES.** En quête du passé sur la trace de ses ancêtres.

plique Jacky Popy, administrateur.

Le Cercle compte pas moins de quatre-cents adhérents dans toute la France et même à l'étranger, en Suisse, Belgique.

« Nous les aidons dans leurs recherches en leur permettant l'accès à des données pour débiter ou compléter un arbre généalogique ».

Un forum pour généalo-

gistes amateurs à la recherche d'informations. Egalement un espace d'échanges pour spécialistes avertis où les méthodes ont changé, le tout papier faisant place à la numérisation et à l'informatisation. Anne Marie Métenier de rappeler que « le Cercle du Bourbonnais a notamment microfilmé les 320 communes de l'Allier et les registres

paroissiaux jusqu'en 1792. Entre autres travaux, Jacky Popy a produit une recherche sur tous les actes des notaires royaux de Moulins au XVI<sup>e</sup> siècle.

La généalogie, un outil, une science connexe de l'histoire, la grande, mais aussi de celle, quotidienne, mais pas toujours si banale que ça, des familles et des lieux. Un travail de mémoire ! ■

## PIMENTER LA COLLECTION

En cuisine, on sale (pas trop, les artères !), on poivre, on pimente. Ça donne du relief aux plats. En matière de collection, c'est la même chose. Un ensemble peut paraître fade, pâle, sans émergence remarquable, linéaire en somme.

L'objectif doit être de pouvoir présenter des pièces originales qui titilleront la curiosité des visiteurs et les amèneront à s'arrêter devant une page en se grattant l'occiput et en s'interrogeant : « *Qu'est-ce que c'est-y que ce truc là, d'où ça sort ?* »

Ici, nous avons un bulletin d'expédition de colis postal. Document basique et courant. Mais plusieurs éléments le sont moins :

- La destination est originale.

La Yougoslavie, SARAJEVO en Bosnie (mention sous le bordereau des droits de douane). A noter que la destination étrangère la plus courante pour ce type de document est la Confédération Helvétique, la Suisse.

- L'affranchissement Mont Saint-Michel, Reims et Berthelot, tous perforés, y compris le timbre fiscal.

80<sup>7</sup> Mulhouse 2 Rue de France 75

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Вр. контролника

Жиг

Обрачун царине  
(таксена престојинска цедуља)

		У	п
Трошкови	Carinske dažbine	73	
	Žigovine ili analiza		
	Trošarina		
Поштарина	Страна поштарина		
	Таксене марке (билеговина)	9	20
	Нова амбалажа (омот)		
	Унутрашња поштарина		
	Такса за оцарињење	5	
	Доставна (објавна) такса		
Свега (зброј)		87	20
Доплата (позеће)		2	
Укупно		89	20

II. број 110.

Application

POSTES MONT SAINT MICHEL

Colis de MULHOUSE pour SARAJEVO par la voie d'Italie du 13 mai 1931.

Poids de 4 kg, mentionné en bas à gauche, soit tarif de 1 à 5 kg. Depuis le 1<sup>o</sup> janvier 1931 le tarif est de = 12,50 francs.

Plus les taxes, qu'il fallait oser inventer et désigner :

Droit de statistique, tarif du 9 août 1926 = 0,70 franc.

Taxe pour le développement du commerce extérieur, tarif du 3 mai 1926 = 0,50 franc

Droit de permis, tarif du 9 août 1926 = 0,50 franc

TOTAL de 13,90 francs par 2x5 francs + 1x3 francs + 0,90 franc.

Ensuite, le droit de timbre des colis postaux jusqu'à 5 kg, tarif du 9 août 1926, 0,50 franc en timbre fiscal.

Tous les timbres sont perforés D.M.C. soit Dolfus Mieg et Co à Mulhouse, spécialisé dans la mercerie et le matériel de couture.

Le colis contenait du fil à coudre, le client yougoslave devait payer par l'intermédiaire de la banque indiquée, « *filiale der laibacher Kreditbank in Sarajevo* »

La douane yougoslave a perçu 73 dinars de droit, somme reprise sur le bordereau de contrôle (première ligne) qui récapitule les taxes à percevoir à la livraison qui s'ajoutaient aux droits de douane fixes :

droit de timbre 9,20 dinars (2° ligne bordereau)

taxe de dédouanement 5 dinars (à suivre)

taxe de livraison à domicile 2 dinars (dernière ligne du bordereau *doplata*)

Un zeste de piment alsacien mâtiné de paprika yougoslave pour animer une page de collection.

A consommer, évidemment, sans modération.

Raymond LOËDEC